



Mamirolle

Actus

N°38 - Avril 2018

Avenir de la distribution de l'eau

La compétence Eau et Assainissement exercée par la commune de Mamirolle qui la délégait au Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute-Loue (SIEHL) depuis de nombreuses années, a été transférée à la CAGB au 1er janvier 2018, comme le stipulait la loi NOTRe. Toutefois, ce transfert de compétence ne s'avère pas aussi simple. En effet, les communes de la CAGB étaient jusque là adhérentes à différents syndicats intercommunaux des eaux, de taille variable et ayant chacun leur propre histoire. 16 communes de la CAGB, dont Mamirolle, sont ainsi adhérentes du SIEHL et y sont représentées chacune par deux délégués issus le plus souvent de leur conseil municipal.

La CAGB, toujours selon la loi NOTRe, a la possibilité de sortir du SIEHL pour assurer seule la gouvernance de l'eau sur l'ensemble de son territoire, ce qui implique de retirer les 16 communes concernées du Syndicat. La réflexion engagée depuis mars 2017 au sein de la CAGB a conduit à de nombreux échanges et réunions avec les élus des 16 communes concernées. L'avis de ces communes sur le maintien ou non devait orienter la décision finale.

Ce choix repose sur un certain nombre d'éléments techniques, financiers, historiques ...

Le principal élément est bien entendu financier, c'est le prix de l'eau qui sera payé par chaque abonné. Vient ensuite la qualité du service rendu aux usagers. D'autres éléments relatifs à la gestion du réseau d'eau potable, de l'entretien des ouvrages et leur modernisation sont également importants. Lors des échanges venait poindre également le débat sur le mode de gou-



vernance du service d'eau : en régie municipale comme c'est le cas aujourd'hui à la Ville de Besançon et donc à la CABG depuis janvier 2018, ou en délégation de service public (DSP) auprès d'une société privée (aujourd'hui la Société de Distribution Gaz et Eaux pour le SIEHL).

Enfin la CAGB va sortir du SIEHL

Le résultat final des délibérations des communes concernées est connu depuis le 8 mars dernier, 12 des 16 communes ont voté pour la sortie de la CAGB du syndicat et 4 pour le maintien, dont Mamirolle. En effet, le 21 février dernier, le conseil municipal de Mamirolle a voté le maintien au sein du SIEHL, avec 14 voix pour, 2 voix contre, et 1 abstention. Les deux principaux arguments discutés lors du débat portaient, d'une part, sur la solidarité au sein du SIEHL au niveau de la distribution de l'eau et des travaux et l'attachement historique de la commune de Mamirolle au Syndicat et, d'autre part, sur le prix de l'eau qui devrait diminuer dans 10 ans.

Cette sortie de la CAGB ne remet pas en cause l'existence du syndicat puisqu'il repose encore sur plusieurs EPCI contre 5 actuellement. Le contrat de DSP est maintenu jusqu'à son terme, avec toutefois un avenant nécessaire pour tenir compte de la double maîtrise d'ouvrage sur les travaux sur le territoire de la CAGB.

L'eau fournie aux usagers mamirollais sera toujours l'eau de la Vallée de la Loue, mais elle sera vendue par le syndicat à la CAGB et donc facturée aux usagers par la CAGB. Le prix facturé sera de 2,63 € TTC /m³ (pour une facture de 120 m³) jusqu'à la fin du contrat d'affermage (correspondant au prix actuel facturé par le syndicat). Ce prix est un prix « plafond » qui ne sera pas dépassé quelque soit la hausse annuelle liée à la vente de l'eau par le syndicat à la CAGB. Puis le prix sera ajusté à 1,65 € TTC/m³ (pour une facture de 120 m³) au plus tard en 2028 (hors inflation, éventuelles évolutions réglementaires ou événements exceptionnels) afin d'assurer la convergence des prix au sein de la CAGB.

L'assemblée générale du SIEHL convoquée le 22 mars prendra connaissance du résultat du vote des 16 communes et ainsi sera fixé l'avenir de la distribution de l'eau à Mamirolle.

Jean-Louis Berner

Les municipales

Avenir distribution de l'eau
Conseil municipal du 21/02/18
Etat civil
Retour à la semaine de 4 jours
Halte aux incivilités
Crottes de chien, Ra ma ssez !
Révision des listes électorales
Info Radar

Les associations

Bilan Bol de riz
AG Club des Retraités
AG Anciens Combattants
Repas Tête de veau
Invitation AG AFR
Carnaval
L'Atelier Création pique

Les entreprises

Boulangerie Le Pétrin d'Or

Conseil Municipal du 21/02/2018

CAGB : validation des transferts de charges 2017 et évaluation prévisionnelle des transferts de charges prévus en 2018

A l'occasion de la création de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et du transfert de compétences des communes membres vers l'EPCI, une Commission locale d'évaluation des charges transférées (« CLECT ») a été mise en place.

Cette commission comprend des membres de l'ensemble des conseils municipaux des communes membres de la Communauté d'Agglomération. Elle s'est réunie le 18 décembre 2017 en vue de valider le montant définitif des transferts de charges effectués en 2017 et d'évaluer le montant prévisionnel des transferts de charges prévus en 2018.

Le Conseil municipal approuve le montant définitif des charges transférées au Grand Besançon en 2017, soit 3 210 € pour le transfert de la ZAE du Clousey, décrites dans le rapport de la CLECT du 18 décembre 2017.

Le rapport de la CLECT du 18 décembre 2017 ne prévoyant aucun montant prévisionnel de transfert de charges en 2018 pour la commune, le Conseil Municipal a décidé de ne pas se prononcer sur cette question.

Exercice de la compétence Eau par la CAGB : avis de la commune quant au maintien ou non de la CAGB au sein du SIEHL

La CAGB exerce depuis le 1er janvier 2018 la compétence Eau en lieu et place des communes. Elle s'est donc substituée à elles au sein du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Haute Loue (SIEHL).

Toutefois, l'article L5216-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, issu des dispositions de la loi NOTRe du 7 août 2015, permet à la CAGB de demander au cours de l'année 2018 son retrait du SIEHL.

Sur proposition du Président et du Bureau de la CAGB, le conseil communautaire sera ainsi amené à délibérer le 29 mars 2018 sur la base des avis pris majoritairement par les conseils municipaux des 16 communes concernées.

Après échanges et discussions, les membres du Conseil Municipal se prononcent ainsi :

- 14 d'entre eux sont favorables à un maintien de la CAGB au sein du SIEHL,
- 3 d'entre eux sont favorables à la sortie de la CAGB du SIEHL,
- 1 abstention.

Adhésion au groupement de commandes pour la modernisation de l'éclairage public en LED

La CAGB est positionnée comme «territoire à énergie positive pour la croissance verte» (TEPCV). Elle bénéficie à

ce titre de financements de l'Etat et du SYDED pour l'opération de modernisation de l'éclairage public en faveur des communes de son territoire.

Les prestations qui seront réalisées dans le cadre de cette opération TEPCV feront l'objet d'un groupement de commandes. La mise en place de ce groupement, ainsi que ses modalités de fonctionnement sont arrêtées dans une convention qui doit être validée par chacun des membres. Considérant que la commune participe à l'opération de rénovation de l'éclairage public, le Conseil Municipal :

- approuve le recours au groupement de commandes,
- accepte l'ensemble des termes de la convention,
- accepte de régler les sommes dues au titre de la dite convention, correspondant à toutes les prestations exécutées dans le cadre de l'opération pour le compte de la commune, pour 10 pts lumineux LED.

Assiette, dévolution et destination des coupes de feuillus de l'année 2018

La forêt communale de Mamirolle de 165,66 ha étant susceptible d'aménagement, d'exploitation régulière ou de reconstitution, elle relève du régime forestier.

Cette forêt est gérée suivant un aménagement approuvé par le Conseil Municipal et arrêté par le Préfet en date du 21 octobre 2016. Conformément au plan de gestion de cet aménagement, l'agent patrimonial de l'ONF propose, chaque année, les coupes et les travaux pouvant être réalisés pour optimiser la production de bois.

La mise en œuvre du régime forestier implique pour la commune la préservation du patrimoine forestier et l'application de l'aménagement. En conséquence, le Conseil Municipal délibère sur la présentation d'assiette des coupes 2018 puis sur la dévolution et la destination des produits issus des coupes de bois réglées et des chablis.

Assiette des coupes pour l'année 2018

Conformément au programme des coupes de l'aménagement forestier, l'agent patrimonial de l'ONF propose, pour l'année 2018, l'état d'assiette des coupes suivant :

- Feuillus : parcelles n°16, 17, 18, 24 et 29

Le Conseil Municipal approuve l'état d'assiette des coupes 2018, demande à l'ONF de procéder à la désignation des coupes qui y sont inscrites.

Dévolution et destination des coupes et des produits de coupes

Sur proposition de l'ONF, le Conseil Municipal décide de vendre les coupes et les produits de coupes des parcelles comme suit :

	En ventes publiques (Adjudications)	En ventes groupées, par contrats d'approvisionnement
	En bloc façonné	
Feuillus	Parcelles n°16, 17, 18, 24 et 29 Essences : chênes et autres feuillus	Grumes Parcelles n°16, 17, 18, 24 et 29 Essence: Hêtre

Pour les contrats d'approvisionnement, le Conseil Municipal donne son accord pour qu'ils soient conclus par l'ONF qui reversera à la commune la part des produits nets encaissés qui lui revient, à proportion de la quotité mise en vente, déduction faite des frais liés au recouvrement et au reversement du produit de la vente, dont le montant est fixé à 1% des sommes recouvrées, conformément aux articles L214-7, L214-8, D214-22 et D 214-23 du Code Forestier.

Vente simple de gré à gré

- **Chablis**
Le Conseil Municipal décide de vendre les chablis de l'exercice de gré à gré sous forme d'accord cadre ou par intégration dans un contrat d'approvisionnement existant.
- **Produits de faible valeur**
Le Conseil Municipal décide de vendre de gré à gré selon les procédures de l'ONF en vigueur les produits de faible valeur de toute parcelle de la forêt de MAMIROLLE.
- **Délivrance à la commune pour l'affouage**
Le Conseil Municipal destine le produit des coupes des parcelles 16, 17, 18, 20, 24 et 29 à l'affouage. Le mode de mise à disposition est celui sur pied. Une délibération spécifique à l'affouage arrête son règlement, le rôle d'affouage, le montant de la taxe et les délais d'exploitation et de vidange et désigne les trois garants.

Rémunération de l'ONF pour les prestations contractuelles concernant les bois façonnés et les bois vendus sur pied à la mesure

Pour les coupes à vendre façonnées en bloc ou à la mesure, le Conseil Municipal

- demande à l'ONF d'assurer une prestation d'assistance technique à donneur d'ordre,
- autorise le Maire à signer le devis que lui présentera l'ONF pour l'exécution de cette prestation.

Convention avec le service de remplacement du centre de gestion du Doubs

La commune a signé, le 27 février 2015 pour une durée de trois ans, une convention avec le Centre de Gestion du Doubs afin de pouvoir faire appel à son service de remplacement pour pallier l'absence momentanée de son personnel ou pour des besoins occasionnels.

Cette convention étant arrivée à échéance, il convient de signer une nouvelle convention pour une durée de trois ans, renouvelable tacitement.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la nouvelle convention de mise à disposition de personnel avec le Centre de Gestion du Doubs.

Urbanisme

Décision de PC

- LE TALLEC Yves, construction d'un carport de 40 m² d'ES, accordé le 01/02/2018

- LEDENTU Fabien et Audrey, construction d'une maison de 148 m², accordé le 19/02/2018,
- LALARME Simon et SCARINGI Marie-Delphine, construction d'une maison d'habitation de 120.59 m², accordé le 20/02/2018.

Dépôt de DP

- AUDY Adrien, construction d'une piscine hors sol,
- PREVITALI Christian, pose d'un bardage, modification et création d'ouvertures, modification de cheminée.

Demande de CU d'information

- Me Bernard PHILIPPE, section AD n°217, rue du Stade,
- Me Caroline ZEDET, section AH n°275, rue du Clos du verger,
- Mes DUPUIS Damien et LUPATIN Thierry, section A n°648, lieu-dit Près de la Ville,
- Me Bernard PHILIPPE, section AD n°216, 25 rue du Stade

Dépôt de déclaration d'intention d'aliéner

- Me Bernard PHILIPPE, section AD n°217, 25 rue du Stade, refus de préempter,
- SCP ZEDET Christian, Caroline, Olivier, PETIT Nicolas, section AH n°275, rue du Clos du Verger, refus de préempter,
- SCP Bernard PHILIPPE et Benoît MOHN, section AD n°216, 25 rue du Stade, refus de préempter.

Informations diverses

Gratuité de la salle des fêtes

- Le 26/04/2018 de 09h00 à 12h00, ENIL, actions de prévention de la sécurité routière dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté des étudiants,
- Les 12 (pm), 13 et 14/10/2018, Concours Fromonval.

Gratuité de la salle des fêtes et salle annexe

- Les 24 et 25/03/2018, La Mancine, demi-finales de Franche-Comté FSCF,
- Le 29/04/2018, Anciens Combattants, Congrès Départemental des Anciens Combattants.

Etat civil

Naissance

- Le 04/03/2018, Thomas CHARPIN

Mariage

- Le 17/03/17, Christelle DENIZOT et David DRUT

Décès

- Le 24/02/2018, Bernard CHOPARD, né en 1938
- Le 10/03/18, Raymond FIGARD, né en 1921
- Le 17/03/18, Gilbert SIMONIN, né en 1922

Bilan soirée Bol de riz

La recette du Bol de Riz de la Catéchèse a rapporté 284 euros, partagés entre LACIM de Montfaucon et le CCFD, soit 142 euros pour chaque association.

Retour à la semaine de 4 jours

À compter de la rentrée de septembre 2018, après avoir consulté le département en matière de transports scolaires et après avis du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale, l'inspecteur d'académie du Doubs, a validé la demande de modification de l'organisation du temps scolaire. Les horaires s'établiront comme suit, en maternelle et en élémentaire :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis

• de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30, soit 6 h/jour

Ce qui entraîne la suppression des TAp et concernant l'ouverture du périscolaire le mercredi, un sondage sera réalisé par les Francas.

FM

Halte aux incivilités des ados et des adultes !



Si vous vous promenez le long de la voie ferrée, rue des Essarts, rue du Blochier et rue des Champs Michaud, vous pouvez voir ici et là des dépôts d'ordures de toutes sortes et surtout des déchets verts... Ce n'est pas aux agents communaux de nettoyer les saletés de quelques-uns. Nos impôts ne doivent pas être utilisés de cette façon !

Les incivilités, l'an passé, ont coûté assez cher ! Par exemple, pour ne parler que d'un cas, la réparation du toit du gymnase détérioré par des Ados s'est élevée à 2 000€ !

Les auteurs d'actes d'incivilité prennent le risque de se voir infliger une amende, comme cela vient d'arriver à un individu qui a été surpris, très récemment, jetant des déchets verts dans la forêt et qui va payer une amende de 180 € ! Avis aux amateurs...

Ernest Coppola



Propriétaires de chien, faites croquer vos chiens loin du village ou ra ma ssez !

Chacun sait que c'est très désagréable de marcher dans la crotte ! Eh bien, c'est ce qui arrive aux enfants sur le chemin de l'école, sur les trottoirs - ou plutôt les **crotoirs** - dans les massifs communaux où se cachent les enfants et même dans le parc de jeux qui pourtant est clos... Cherchez l'erreur ! Maîtres de chien, merci de faire attention aux autres...en particulier aux enfants et ra-ma-ssez !

Révision des listes électorales, Comment et par qui ?

Une commission de révision des listes composée de Nicole Léchine, déléguée du Tribunal de Grande Instance, de Jean Duquet, délégué de l'Administration et d'Ernest Coppola, adjoint en charge de la révision des listes, se réunit régulièrement pour procéder à leur mise à jour :

Outre que nous sommes renseignés périodiquement par l'INSEE, certains électeurs se présentent spontanément pour s'inscrire sur les listes. Les inscriptions d'office concernent les personnes atteignant 18 ans. Les radiations concernent les électeurs qui changent de commune de résidence et les électeurs décédés.

Cette année, la commission a procédé à 36 inscriptions et 27 radiations. Le nombre des électeurs inscrits s'élève donc à 1196 au 15 mars 2018

Ernest Coppola

Info radar

Le radar pédagogique se trouvait dans la rue de Baume dans le sens montant dans une zone limitée à 30 km/h.

Tous les records sont battus : **92,4% de dépassement de la vitesse autorisée !** Près de 8400 véhicules sont passés en 17 jours. **Seulement 15% des conducteurs ne seraient pas sanctionnés avec une vitesse inférieure à 35 km/h, une tolérance de 5km/h étant appliquée.**

Ils sont très nombreux, trop nombreux, 75% environ à conduire vite, trop vite :

entre 40 et 70 km/h !

Et toujours des inconscients avec des vitesses dépassant les 70 km/h avec un record à 83km/h !

Mais pour changer de cette routine, nous venons d'acquiescer une option supplémentaire du radar pédagogique, une mini caméra pour un coût de 1160 € hors-taxes. Cette caméra miniature nous donne d'excellentes informations. Dur, dur de respecter les règles ; en effet, les premières conclusions sont édifiantes :

- un gros tracteur, piloté par des ados, avec une vitesse effrayante...
- certains élus de notre commune en... flagrant délit d'excès de vitesse, y compris ceux du Comité Sécurité Routière ! Et bien d'autres encore...

Donner les images de cette caméra aux gendarmes, telle est la question ?

Ernest Coppola

AG du Club des Retraités

Le 16/02/18 a eu lieu l'Assemblée Générale du Club des Retraités de Mamirolle en présence de 54 adhérent(es) et de Mrs Huot Daniel et Lethier Daniel, représentant la Mairie.

Une minute de silence a été observée en mémoire de Daniel Perrin, décédé.



Ensuite, j' ai fait l'historique des événements 2017 et présenté le bilan qui est positif.

Puis j'ai présenté les événements prévus pour 2018 :

- **21 février** - Repas «tête de veau» à Champlive
- **16 mars** - Repas «grenouilles» à la Grange du Liège
- **05 juin** - Voyage touristique en Bourgogne
- **12 juin** - Après-midi récréatif, à partir de 14h00, à Nancray : jeux de cartes, de boules...
- **Septembre 2018** (date à définir) - journée découverte de la Taillanderie, musée du Tacot et source du Lison.
- **04 octobre** - Repas de l'amitié du secteur de Saône, organisé par le Club de Saône.
- **08 décembre** - Téléthon, organisation petit déjeuner.
- **16 décembre** - Repas de Noël à midi, animation identique à celle de 2017.
- **19 décembre** - Visite du marché de Noël de Montbéliard
- **Un vendredi par mois** : marches entre 10 et 15 km. Rassemblement à 13h30 devant l'ancienne pharmacie les 23 mars - 27 avril - 25 mai - 29 juin - 28 septembre - 26 octobre - 23 novembre - 21 décembre.

le 5 juin 2018, Retraités et Anciens Combattants partiront ensemble visiter la Bourgogne.



Après les remerciements de M. le maire aux responsables du club pour leur dévouement, l'assemblée générale s'est clôturée par le verre de l'amitié.

Gabriel Tholomier, Président

AG des Anciens Combattants

Le 23/02/2018 a eu lieu l'Assemblée Générale des Anciens Combattants de Mamirolle, en présence de 34 adhérentes(s), des représentants de la Mairie, MM Daniel Huot et Daniel Lethier et de M. Louis Chevillard, Président Départemental de l'A.F.C.A.C.

J'ai fait l'historique des événements 2017 et le Trésorier, Louis Menetrier, a présenté le bilan financier légèrement négatif.

Événements 2017

- **16 mars** : repas grenouilles au restaurant « le Vézois »
- **08 mai** : cérémonie au Monument aux Morts
- **14 mai** : congrès Départemental AFCAC à Bouclans
- **30 août** : voyage touristique autour du Lac de Malbuisson – Fort St Antoine – Conifer – Rucher des deux lacs
- **11 Novembre** : cérémonie au Monument aux Morts à Mamirolle – En présence des Sections A/C Fontain, La Vèze, Saône et Trépot.
- **06 Décembre** : commémoration de la fin de la guerre d'Algérie à Montfaucon.

Calendrier des prévisions événementielles pour 2018

- **08 Mars** : repas grenouilles au restaurant « Le Vézois »
- **29 Avril** : congrès départemental AFCAC à Mamirolle organisé par notre Section
 - 9h00 - AG à la salle des fêtes
 - 10h30 - Office religieux en l'église de Mamirolle
 - 11h45 - Cérémonie au Monument aux Morts
 - 12h15 - Apéritif à la salle des fêtes, suivi du banquet
- **08 Mai** : cérémonie au Monument aux Morts – gerbe et apéritif offerts par la commune de La Chevillotte
- **05 Juin** : voyage touristique «au cœur de la Bourgogne». Visite guidée du Cassissium à Nuits-St-Georges. Déjeuner-croisière à bord du Vagabondo à Saint-Jean de Losne. Visite des grottes de Bèze. Tout renseignement au 06 75 93 36 86.
- **11 Novembre** : cérémonie au Monument aux Morts à 11h30 – Apéritif à la salle des fêtes, suivi du banquet.
- **05 Décembre** : commémoration de la fin de la guerre d'Algérie à Fontain.

Après les messages de remerciements de MM. Daniel Huot et Louis Chevillard aux responsables des Anciens Combattants pour leur dévouement, l'Assemblée Générale s'est clôturée par le verre de l'amitié.

Gabriel Tholomier, Président

« Tête de veau » à Champlive

Suite à un premier repas « tête de veau » organisé par le Club de Nancray, plusieurs demandes avaient été formulées par les adhérents du Club des Retraités de Mamirolle et... in fine, ce sont plus de 120 personnes qui étaient intéressées, donc un franc succès. Le restaurant de Champlive étant limité à 100 convives... il y a eu quelques déçus...



Mercredi 21 février, le Club de Mamirolle a donc réuni 58 adhérents, complétés par les adhérents des associations du plateau de Saône. Pour celles et ceux qui n'aimaient pas la tête de veau, une truite leur était proposée.

Ce repas très convivial s'est déroulé dans une très bonne ambiance. Ce fut une occasion de faire plus ample connaissance, de parler de nos Clubs respectifs, d'échanger sur les moyens financiers et les structures à mettre en place pour des actions communes. Ainsi, chacun a pu s'exprimer sur les desiderata qui pourraient être mis en place.

C'est dans un esprit de partage et d'amitié que la journée s'est terminée en pensant, évidemment, au prochain rendez-vous...

Gérard Perrin

Invitation à l'AG de l'AFR

Cher(e)s adhérent(e)s,
L'Association Familles Rurales de Mamirolle vous convie à son Assemblée Générale

le 06/04/2018 à 20 h 00
salle n° 2 de l'ancienne Mairie

Au programme :

- Rapport moral, financier

- Bilan des activités réalisées en 2017
- Moments d'échanges et projets
- Appel à bénévoles pour les ateliers gym et échanges de savoir-faire en cuisine
- Verre de l'amitié

Nous vous attendons nombreux.

Marie-Anne Barbier
Présidente AFR Mamirolle

Carnaval pluvieux, carnavaux heureux...

Le 3 mars 2018, le défilé du carnaval a débuté sous une légère pluie, pluie un peu plus soutenue pendant le parcours et s'est terminé heureusement avec un peu de soleil lors du brûlage de M. carnaval.



«Nous partîmes quinze enfants ; mais par un prompt renfort - nous nous vîmes quarante en arrivant au port»¹ pour brûler M. Carnaval puis déguster crêpes et boissons chaudes à la salle des fêtes.



Quelques parents d'élèves se sont joints à nous et nous ont aidés pour la sécurité et les crêpes ; Aline a animé le goûter dans une ambiance festive.

Le Comité vous remercie tous pour ce bel après-midi.

Jean-Pierre Gaulard, Président du Comité d'Animation

Franc succès pour les soirées «Subtile Idée» et jeux géants

Les deux soirées ont fait le plein respectivement de spectateurs et de participants. Merci à vous tous.



¹ «Nous partîmes cinq cents ; mais par un prompt renfort - Nous nous vîmes trois mille en arrivant au port». Rodrigue de Corneille, Le Cid, IV, 3



L'Atelier Création pique pour les prématurés

Depuis quelques mois, nous sommes liées au service de Néonatalogie de l'hôpital de Besançon à travers deux projets :

- Le premier consiste à décorer avec des applications de tissus très colorés des couvertures blanches qui se placent sur les couveuses des bébés prématurés afin de leur permettre de vivre dans un environnement où bruits et lumières sont tamisés. Notre contribution apporte ainsi gaîté et couleur dans le service.
- Le second projet que nous venons de démarrer s'inscrit dans le cadre des « petites pieuvres sensation ». Nous créons au crochet des petites pieuvres aux longs tentacules auxquels les bébés s'accrochent, évitant ainsi de tirer sur les fils des respirateurs ou autres. Ce projet est très encadré. Chaque pieuvre terminée sera examinée par l'infirmière responsable du projet, sécurité maximum oblige.

Nous sommes d'ailleurs invitées à une visite de ce service dans les prochaines semaines.

Voilà un an qu'Annie Huot a lancé l'idée de décorer des couvre-lits pour les prématurés de l'hôpital où travaille sa fille Virginie ; déjà une vingtaine ont été livrés.

Pour poursuivre ce projet, nous allons apprendre à confectionner des petites pièces au crochet (pas facile mais rien n'est impossible). Pas de vente cette année avant Noël mais il est possible de passer des commandes.

Jeannine Eckert

Bienvenue chez Sébastien Chipeaux au Pétrin d'Or

Mais qui est Sébastien ?

Enfant, il baignait déjà dans les métiers de bouche : père, charcutier-traiteur ; oncle et parrain, cuisiniers. Tout naturellement, lors du stage obligatoire en entreprise en 3ème, il est allé chez son pâtissier. Motivé et dynamique, il a passé une semaine de découverte enrichissante et le propriétaire lui a d'emblée proposé de revenir travailler pendant les vacances scolaires.

En septembre 1995, il devient apprenti pâtissier chez le même artisan et obtient, au bout de 2 ans, son CAP et il complète sa formation avec un CAP de boulangerie.

Pourquoi Mamirolle ?

Le représentant de chez « Bannette » lui téléphone en lui disant « tu as un rendez-vous, demain, à Mamirolle car le

boulangier vend son fonds ».

« Mamirolle, mais c'est où ? » Originaire de Montbéliard, il n'en avait encore jamais entendu parler. Depuis, ne vous inquiétez pas, il s'est vite adapté et tous le reconnaissent dans sa petite voiture de livraison.

Le 04 octobre 2005, il s'installe enfin à son compte pour la plus grande joie du village.



Le travail c'est la santé... et bien lui, il en a une excellente car il travaille 7 jours/7. La boulangerie est fermée le lundi, me direz-vous, oui mais Sébastien travaille quand même pour honorer ses livraisons (école, épicerie...) sans oublier sa comptabilité.

300 baguettes et 200 pains sortent de la boulangerie tous les jours, en vente sur place et en tournée et, pour information, Sébastien et son apprenti Julien fabriquent en plus « quotidiennement » une dizaine de pains spéciaux, viennoiseries et pâtisseries. Il a également un large choix de snacking : pizzas, quiches, sandwiches. Même les personnes âgées apprécient de se régaler sans avoir à se faire à manger...

Nous sommes chez un **VRAI artisan** qui façonne le pain et travaille en « différé »... mais c'est quoi ça ?

Je vous explique : il façonne son pain qui repose à 3° pendant 12 h. A minuit, la machine se lance tout doucement faisant lever le pain (au levain) à 18° et à 5h30 Sébastien et Julien sont devant le four pour une première cuisson. Afin d'avoir du pain chaud toute la journée, il fait un « poussé bloqué », c'est-à-dire qu'il rendort le pain, déjà levé, en le remettant à 4° pour le cuire tout au long de la journée. Il apprécie de vendre du bon pain bien chaud à ses clients.

Son point fort, c'est d'être un artisan rural, ce qu'il souhaitait, il n'aurait pu travailler en ville. Le Pétrin d'Or, ce sont également Laurence et Christine, ses vendeuses, très attentionnées auprès de la clientèle.

Sébastien apprécie également de faire des animations : comme le dimanche avant Noël, la dégustation des bûches avec du vin chaud avec en prime une réduction sur les commandes.

Il envisage de refaire une promotion au printemps ; il aime ce partage et cette convivialité. Il est bien de chez nous maintenant, il n'y a pas mieux que le commerce de proximité et je peux vous assurer que les bûches étaient délicieuses !

Le mot de Sébastien: "Je fais du pain depuis 13 ans sur Mamirolle et toujours avec la même passion..."

Nelly Anzalone

Agenda

STAGE DE DANSE MODERN'JAZZ

ENFANTS ET ADOS DES 4 ANS

SALLE DES FÊTES DE MAMIROLLE - 24, rue de la Place de l'Om à 1917



Professeur : Mathieu BRIGNE SAUZEAU
L'Association Familiales Rurales de Mamirolle vous propose de
bouger en musique, sur des airs de Modern'Jazz
pour les enfants de 4 à 11 ans
Vous pourrez apprendre une chorégraphie avec un
professeur expérimenté, en séances ludiques et
différentes et venir sur scène devant un public
enfants et ados, avec l'entraide que le sport apporte !
15 euros les 2 séances payables au début de la 1ère séance.
Contact et inscriptions : mamirolle_jazz@yahoo.fr - 0696251842

Ludothèque La Toupie

Vendredi

6, 13 et 27 Avril 2018

4 Mai 2018

16 - 17h00

Salle de centre polyvalente

MAMIROLLE

MARCHE FAMILIALE
DIMANCHE 4 AVRIL 2018
DÉPART SALLE DES FÊTES ENTRE 08h - 09h
SÉCURISÉES PAR CIRCUITE DE 30 JARDINS FAMILIAUX
17 ans et plus - 10€, 10€ pour les moins de 17 ans
Dîner offert - vers 12h30
Bonne nuit - vers 20h30
* BEUVEZ SÉRIEUXMENT DE L'EAU !
Régime : sans sucre, sans gluten, sans lactose sans conservateur
Buvette : 10€ - Eau : 10€ - 11 ans : 7€
Inscriptions : MAMIROLLE : 03 81 55 71 50
COURMAYEUR : 03 81 55 71 50
06 96 25 18 42 - 06 78 47 27 15
Circuit de inscriptions à St. Marc

Renseignements Mairie

Horaires d'ouverture au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi..... 10h à 12h
Mercredi 10h à 12 h et 14h à 16h
Samedi (semaines impaires)..... 9h à 12h

Coordonnées de la mairie

Téléphone 03 81 55 71 50
Fax 03 81 55 74 61
Mail..... mairie@mamirolle.com
Blog <http://mamirolle.over-blog.fr>
Site www.mamirolle.info

Allo urgence mairie 07 85 47 80 78

MAMIROLLE Actus

Directeur de publication : D. Huot

Responsable de rédaction : F. Martin

Equipe de rédaction : N. Anzalone - C. Bourgoin

S. Seyer - C. Manganoni

Correcteurs : N. Léchine - J. Duquet



Tous les jeudis



Les jeudis 06 et 19/04/18



- **03/04/18 - Oeufs et poissons en chocolat** Bébés-blivres
10h30 à 11h30 - Bibliothèque Ma Bulle
- **06/04/18 - Docteur La toupie** Ludothèque La Toupie
9h00 à 11h30 - Salle du périscolaire
- **06/04/18 - AGO** Familles Rurales de Mamirolle
20h00 - Salle 2, ancienne mairie.
- **06/04/18 - Concert de piano**..... Ecole de Musique du Plateau
20h30 - Salle d'accueil - Montfaucon
- **07/04/18 - Traces d'animaux** Syndicat Marais de Saône
9h00 - 12h30 - Gratuit sur réservation tél. 03 81 55 48 75
- **07/04/18 - Assemblée Générale Ordinaire** Comité de Jumelage
18h00 - Salle de l'Ancienne Mairie
- **07/04/18 - Gymnase de Saône**..... ESM HANDBALL
15h00 - Filles < 15 ans / Morteau - Championnat promotion régional
16h45 - Garçons B <15 ans / Dampierre - Championnat honneur régional
18h30 - Garçons A < 15 ans / ASCAP - Championnat promotion régional
20h30 - Seniors femmes A / Maiche-Morteau - Championnat National 3
- **08/04/18 - Marche familiale env. 9 km** Comité d'Animation
9h00 - Départ salle des fêtes
- **09, 10 et 11/04/18 - Stage de danse Modern'Jazz** ... AFR Mamirolle
10h00 à 11h00 - Salle des fêtes annexe - Mamirolle
- **13/04/18 - Docteur La toupie** Ludothèque La Toupie
9h00 à 11h30 - Salle du périscolaire
- **21/04/18 - Chœur des oiseaux** Syndicat Marais de Saône
9h00 - 12h00 - Gratuit sur réservation tél. 03 81 55 48 75
- **22/04/18 - Gymnase de Saône**..... ESM HANDBALL
19h30 - Seniors femmes A / Seltz - Championnat National 3
- **22/04/18 - Concert Brass Band** Ecole de Musique du Plateau
17h00 - Espace du Vaizot - Nancray
- **27/04/18 - Docteur La toupie** Ludothèque La Toupie
9h00 à 11h30 - Salle du périscolaire
- **28/04/18 - Gymnase de Mamirolle**..... ESM HANDBALL
15h30 - Garçons A < 13 ans / Vesoul - Championnat promotion régional
17h00 - Filles A < 13 ans / ESBF - Championnat excellence régional
18h30 - Seniors femmes C / Bavans - Championnat honneur régional
20h30 - Seniors femmes B / ESBF C - Championnat excellence régional
- **29/04/18 - Gymnase de Saône**..... ESM HANDBALL
9h30 - Garçons C < 11 ans / Morteau - Championnat honneur départemental
11h00 - Garçons A < 11 ans / Danjoutin - Championnat excellence départem.
14h00 - Filles < 18 ans / St-Vit - Championnat excellence régional
- **29/04/18 - Congrès Départemental des Anciens Combattants**
cf détail dans compte-rendu AG des Anciens Combattants, p.5